

Gérance du Chalet du Port

Le conseil municipal a renouvelé le contrat de gérance du Chalet du Port aux gérants actuels pour une durée de 3 ans soit pour les saisons 2018, 2019 et 2020. Montant de la redevance 2018 : 45 000,00€ HT + TVA au taux en vigueur (cette redevance est révisée chaque année en fonction de la variation de l'indice national des prix à la consommation ensemble des Ménages Services Restauration).

Sivom de la Tournette

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer plusieurs conventions avec le SIVOM de la Tournette : Une convention de mise à disposition des terrains de football au SIVOM de la Tournette, une convention pour la réalisation de prestations de services entre la Commune et le SIVOM de la Tournette et une convention de mise à disposition de la balayeuse du SIVOM de la Tournette.

Création d'un poste d'adjoint technique

Compte tenu de la suppression des activités périscolaires depuis la rentrée de septembre 2017 et des économies que cela engendre pour la Commune, le conseil municipal a créé un poste d'adjoint technique à compter du 4 septembre 2017. Jérémy Joffroy, ancien apprenti à la Commune a été nommé sur ce poste pour une durée initiale d'un an.

Fixation de la redevance pour le logement des services techniques

Le logement des services techniques (T2 de 50 m2 environ) était loué jusqu'au 31 août 2017 à l'apprenti Jérémie JOFFROY moyennant une redevance de 50€ mensuel. Le conseil municipal a fixé à 228€ par mois le loyer de ce logement pour un bénéficiaire éligible PLAI.

Garantie de prêt Halpades, logement Terre Eo

Le 11 janvier 2016, le conseil municipal avait accepté d'accorder sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 549.300€ souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, ce prêt étant constitué de 2 lignes et étant destiné à financer la construction de 6 logements locatifs sociaux situés à MENTHON SAINT BERNARD « Terre Eo ». Halpades a informé la Commune que finalement le prêt s'élève à 548 100€. Le conseil municipal a confirmé sa garantie sur ces nouvelles bases.

Programme 2018 travaux GER (Gros Entretien de Réparation) / SYANE

Dans le cadre de son programme EPURE, le SYANE accompagne les communes pour les travaux de rénovation des installations existantes, peu performantes et énergivores. Il accompagne les communes qui s'engagent dans le schéma pluriannuel de rénovation, préconisé à l'issue du diagnostic Eclairage Public et assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Gros Entretien et Reconstruction (GER). Les travaux de remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression sont soutenus à 40% par le SYANE. Ces sources, particulièrement énergivores, sont interdites à la commercialisation depuis le mois d'avril 2015. La commune s'est engagée à remplacer ces lampes sur deux ans en 2017 et 2018.

Autorisation donnée au maire à signer une servitude de passage à Ramponnet

Le conseil municipal a accepté de signer une servitude de passage à Ramponnet : fonds servant parcelle 849, fonds dominant, parcelles 848 et 850.

Groupement de commandes : aménagement de la route des Côtes

Dans le cadre du projet d'aménagement de la route des Côtes qui pourrait avoir lieu en 2018, le conseil municipal a décidé de constituer un groupement de commandes avec GRAND ANNECY et le SYANE.

Convention avec GRAND ANNECY déneigement et espaces verts de la déchetterie

Le conseil municipal a accepté de signer une convention avec GRAND ANNECY relative au déneigement et à l'entretien des espaces verts de la déchetterie par les agents communaux. La Commune facturera chaque année à GRAND ANNECY la mobilisation du personnel et du matériel en fonction des tarifs votés chaque année par le conseil municipal.

Avenant de transfert d'emprunt avec la Caisse Française de Financement Local suite à la dissolution du SMDEA

Par délibération en date du 10 octobre 2016, le conseil municipal avait pris acte de la dissolution du SMDEA au 1^{er} janvier 2017 comprenant l'acceptation de la reprise de la part restant due de la dette du SMDEA pour ce qui concerne la Commune soit une annuité de 994,01€ pour l'année 2017. Le conseil municipal a accepté de signer un avenant de transfert avec la Caisse Française de Financement Local pour le transfert de la dette restant due par la Commune, soit 994,01€ pour l'année 2017.

Emplois saisonniers 2018

Compte tenu de la nécessité de recruter du personnel saisonnier pour la saison estivale 2018, le conseil municipal a créé les postes suivants pour la saison 2018 :

MNS ou titulaire du BNSSA : quatre personnes affectées à la surveillance de la baignade à la plage municipale pendant toute la période d'ouverture payante au public de la plage

Entretien plage municipale : 3 personnes, dont une personne responsable de l'accueil et de la vente des tickets d'entrée.

Services Techniques : 1 personne, chargée notamment de l'entretien de la voirie communale

Police municipale : 1 personne chargée de la surveillance et du stationnement sur la voie publique.

Acquisition d'une parcelle dans le nouveau cimetière

Les propriétaires étant aujourd'hui vendeurs d'une partie d'une parcelle située dans le nouveau cimetière, le conseil municipal a décidé d'acquérir la partie de cette parcelle comprise dans le nouveau cimetière.

Amortissement budget des activités commerciales

La Trésorerie a rappelé l'obligation d'amortir les immobilisations du budget des activités commerciales. Le conseil municipal a déterminé la durée des amortissements comme suit à partir de l'exercice 2018 : Bâtiments : 40 ans, agencement et installation : 10 ans, petit matériel : 5 ans

Travaux Chemin des Trappes : acquisition de terrains

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Chemin des Trappes 2, deux conventions d'autorisation de travaux avaient été signées avec deux riverains et prévoyaient notamment qu'à la fin des travaux, la Commune missionnerait un géomètre pour déterminer la surface réelle qui a été nécessaire pour réaliser les travaux, de sorte à déterminer la surface définitive à acquérir sur les parcelles concernées. Cette surface définitive étant aujourd'hui connue, le conseil municipal a décidé d'acquérir une partie des parcelles au prix de 150€/m².

Groupement de commandes vidéoprotection : demande de subvention au titre du FSIL et de la DETR

Un groupement de commandes pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéoprotection dans 11 Communes a été créé entre les communes de DINGY SAINT CLAIR, DOUSSARD, FAVERGES-SEYTHENEX, MENTHON SAINT BERNARD, LATHUILE, LA CLUSAZ, LE GRAND BORNAND, SEVRIER, THONES, VAL DE CHAISE et VEYRIER DU LAC. La Commune de MENTHON SAINT BERNARD est coordonnateur de ce groupement de commandes.

Pour ce qui concerne l'installation des sites du maillage dit « gendarmerie », cette opération bénéficie de subventions de l'Etat au titre du FSIL et de la DETR. Le conseil municipal a confirmé la demande de subventions selon le plan de financement suivant :

	Dépenses éligibles HT	Subvention sollicitée	Taux de subvention
FSIL	59.663,00€	35.000,00€	58,66%
DETR	645.678,00€	378.796,00€	58,66%
Total	705.341,00€	413.769,00€	58,66%

Groupement de commandes SYANE : géoréférencement des réseaux d'éclairage public

La réforme anti-endommagement des réseaux (articles 219 de la loi n°2010788 du 12 juillet 2010 et décret n°20111241 du 5 octobre 2011) a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents qui sont susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux et d'équilibrer le partage des responsabilités entre les différents acteurs. Les collectivités exploitantes de réseaux doivent déclarer ces réseaux et remettre des plans dans les récépissés de Déclaration de Travaux mentionnant la classification des réseaux selon leur précision de localisation. Le conseil municipal a accepté d'intégrer le groupement de commandes coordonné par le SYANE sur ce point.

Enquête publique carrière CARMACO – Annecy Le Vieux

Par arrêté en date du 11 septembre 2017, le préfet de la Haute-Savoie a prescrit l'ouverture sur le territoire de la Commune d'Annecy – commune déléguée d'Annecy le Vieux, d'une enquête publique de 32 jours du lundi 9 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 inclus, concernant la demande d'autorisation, au titre des installations classées, présentée par Monsieur le Président de la société SAS CARMACO, dont le siège social est établi au lieu dit « Le Pas d'un Jean », route de Thônes, Annecy le Vieux, 74940 ANNECY, en vue du renouvellement de son autorisation d'exploiter une carrière de roche massive de matériaux calcaires située à la même adresse. Le conseil municipal a émis un avis favorable à ce renouvellement.

Transfert excédents budget de l'eau – virement de crédits

Le conseil municipal a opéré le virement de crédits suivant sur le budget principal :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Compte 65735 : - 163 194,97€	Compte 1325 : - 2 868,97€
Compte 678 : + 163 194,97€	Compte 1068 : + 2 868,97€

Protection fonctionnelle d'un agent communal

Dans le courant de l'été, un agent communal a été victime d'une agression qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte de sa part. Le conseil municipal a décidé de lui apporter le bénéfice de la protection fonctionnelle en application des dispositions de l'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Aide aux sinistrés d'IRMA

Le conseil municipal a décidé d'apporter une aide d'un montant de 2000€ aux sinistrés de l'ouragan IRMA par l'intermédiaire de la Fondation de France.

Voyage 2018 des écoles

Les deux écoles publique et privée souhaitent remettre en place à compter de l'année 2018 le voyage une fois tous les deux ans pour les classes de CM1 et CM2. En 2018, ce voyage concernera 52 élèves de l'école publique et 13 élèves de l'école privée soit 65 élèves. Le conseil municipal a décidé d'apporter une participation financière aux écoles pour ce voyage, soit 130€ par élève.